

Evaluation pratique et pragmatique du risque incendie dans les locaux électriques et assimilés



WEBINAIRE : 23/09/2021 – 9h à 11h

INTRODUCTION

ANPI vous propose un outil d'évaluation des risques d'incendie des locaux électriques. Chaque local ou équipement électrique est à considérer tant au niveau de sa sécurité intrinsèque que du caractère essentiel à la bonne marche et à l'activité de l'entreprise.

Nous songeons tout particulièrement aux sous-stations, aux cabines haute tension, aux transformateurs, aux accumulateurs, salles de commande, ...

Ce modèle évalue à la fois le risque d'incendie dû à l'état du local, de l'équipement électrique, la configuration de l'installation et le risque consécutif pour l'entreprise en cas de perte de l'équipement ou de l'installation.

Via une check-list, l'utilisateur pourra, à partir des scores obtenus, déterminer les risques les plus élevés, en analyser les causes et améliorer les scores les moins bons, par la mise en place de moyens de protection supplémentaires. Le score obtenu permet par local de déterminer les mesures les plus adéquates de protection contre l'incendie.

ETES-VOUS CONCERNÉ ?

En tant que responsables et gestionnaires d'entreprise(s), conseillers en prévention, assureurs et courtiers, services de maintenance en industrie, préventionnistes des zones de secours, administrations, ou toute personne concernée par la prévention des incendies.

Ce webinaire vous aidera à appréhender vos devoirs et responsabilités.



PROGRAMME

- 09h00 : Aspects réglementaires
- 09h20 : Aspects normatifs
- 09h35 : Présentation du Dossier technique d'ANPI n°175 : Evaluation pratique et pragmatique du risque incendie dans les locaux électriques et assimilés
- 10h15 : Cas pratique
- 10h45 : Questions réponses

PARTICIPATION

Pour participer activement au webinaire, il est conseillé de vous munir d'un PC avec une connexion internet suffisante et pour votre confort un casque audio.

Vous recevrez les instructions à suivre pour y participer : accéder à TEAMS et participer au webinaire ANPI.

PRIX: € 90 HTVA

Comprenant:

- la session d'information sur TEAMS
- le FSA Magazine sous format pdf comprenant le nouveau Dossier Technique DTD 175 ANPI : Evaluation pratique et pragmatique du risque incendie dans les locaux électriques et assimilés « d'une valeur de € 61 HTVA en format électronique
- les exposés en format électronique

Réductions: voir formulaire d'inscription au verso.

**Evaluation pratique et pragmatique du risque
incendie dans les locaux électriques et assimilés**

QUI SOMMES-NOUS ?

ANPI asbl, issue des secteurs de l'assurance et de l'industrie visant la prévention des incendies et des vols, est une association sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques existantes et d'établir des règles de conduites en absence de textes officiels. ANPI se doit de garantir la fiabilité des produits, des installations et des services associés, par voie d'inspections, d'essais laboratoires et de certifications.



Confirmez votre participation:

- par email à imc@anpi.be.
- via notre site <https://www.anpi.be/fr/evenements>.

Pour une commande en ligne avec réduction, demandez votre code de réduction à imc@anpi.be.

Nom : Prénom :

Fonction : Société :

Adresse postale :

Téléphone : GSM :

E-mail :

Adresse de facturation :

E-mail de facturation : N° de Référence facture/PO.....

TVA : BE.....

s'inscrit à la demi-journée d'études du 23/09/2021 et s'engage à verser le montant de l'inscription.

ANPI ASBL

Granbonpré 1
Parc scientifique Fleming
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique

IBAN : BE11 0014 9325 1948
Communication : Webinaire 23 septembre 2021 + Nom et prénom
Montant : € 108,90 TVAC

Une confirmation d'inscription ainsi que la facture vous seront adressées par e-mail après réception de votre paiement.

Bénéficie d'une réduction (non-cumulable) déduite directement lors de votre inscription sur <https://www.anpi.be/fr/evenements>:

- 15% en tant qu'abonné « Expert » (€ 92,60 TVAC)
- 50% en tant que membre d'une zone de secours ou de police (€ 54,45 TVAC)
- 10% en tant que Membre de ANPI asbl (€ 98,01 TVAC)
- 10% en tant qu'étudiant (€ 98,01 TVAC)

Date : Signature:

Conditions d'annulation: pour donner lieu à remboursement, l'annulation doit nous être signifiée par e-mail (imc@anpi.be) au plus tard 4 jours ouvrables avant l'événement. Passé ce délai, ANPI se réserve le droit de facturer €50 de frais de gestion et de catering, excepté sur remise d'un certificat médical (envoyé à imc@anpi.be au plus tard le jour de l'événement).

Dans le cadre du RGPD, vous pouvez consulter notre politique de gestion des données sur www.anpi.be. Si vous ne désirez pas être tenu au courant de nos activités, veuillez envoyer « Unsubscribe » à imc@anpi.be.